



Charte d'engagement DU SYDEVOM



- **Encourage la réduction** de la consommation de papiers et de consommables bureautiques,
- **Intègre des critères éco-responsables** dans les marchés publics,
- **Développe la dématérialisation** (marchés publics, réunions, formations, communication envers les administrés...),
- **Réduit la production de déchets** générés dans le cadre des manifestations et réunions organisées par la collectivité (vaisselle réutilisable, eau du robinet...),
- **Réduit l'utilisation de produits dangereux** pour les travaux d'entretien des locaux et des espaces verts,
- **Pratique l'éco-communication** pour la création de tout type de support (choix des supports, impression, couleur...),
- **Favorise le réemploi et la réutilisation** des objets (donner le mobilier réformé aux associations, acheter d'occasion...),
- **Appose un Stop Pub** sur la boîte aux lettres
- **Composte les déchets alimentaires** en vue de leur réutilisation,
- Au niveau de la gestion des espaces verts :
 - **N'utilise pas de produits phytosanitaires**
 - **Composte les déchets verts**

Chaque geste
compte !

